

Le bulletin d'information de la commune de

Lacelle - Corrèze

LACELLE INFO



Juin
Juillet
2021

Édito du maire



La crise sanitaire a fortement limité les moments conviviaux et festifs, pourtant très importants dans la vie de notre commune. Mais ce printemps 2021 nous laisse entrevoir une lueur d'espoir. Grâce à la vaccination, la pandémie recule enfin et nous pouvons même envisager de nous retrouver pour la réouverture tant attendue des restaurants et les premières festivités de juin. Les autres animations de l'été vous seront communiquées dans un spécial Lacelle Info début juillet.

Les indispensables demandes de subventions pour les travaux sur notre petite commune ont demandé beaucoup d'énergie et de patience. Nous venons de recevoir deux aides de l'État d'un montant d'un peu plus de 9 000 euros et deux subventions de la part du Département (prise en charge des travaux à hauteur de 25 %) pour avancer sur la deuxième tranche d'aménagement et de sécurisation du bourg. La 1^{re} tranche s'est achevée cette semaine avec de nouveaux marquages au sol, la pose d'un panneau en sortie de place de la gare et un fléchage de circulation dans le lotissement.

Des travaux participatifs ont été lancés sur la commune pour réduire les coûts. Je remercie en particulier mes deux adjoints, Jean-Claude et Stéphane, qui ont su trouver le temps pour participer activement aux chantiers en cours. Je remercie aussi très chaleureusement les bénévoles qui s'engagent au désherbage et aux plantations des jardinières du bourg pour que notre environnement soit plus coloré et plus agréable.

Notre commune a aussi récemment accueilli une importante réunion sur l'avenir de la ligne du TER Limoges-Ussel, et donc sur la pérennité de notre charmante gare, coeur de notre village. Nous y avons défendu vos intérêts et partagé notre vision du développement rural.

Pour les élections départementales et régionales des 20 et 27 juin, le vote se déroulera à la mairie. Nous prendrons toutes les mesures sanitaires pour qu'il se déroule dans de bonnes conditions. N'oubliez pas d'aller voter. C'est votre droit, c'est aussi votre devoir pour faire vivre la démocratie.

Véronique Bonnet-Ténèze

Bienvenue à Mathis

La commune de Lacelle a le plaisir d'accueillir un stagiaire durant deux mois. Il s'agit de Mathis, lycéen de 17 ans en Bac Pro GMNF (Baccalauréat professionnel Gestion des milieux naturels et de la faune) au Lycée Henri Queuille de Neuvic. Il aura comme tâches l'entretien des espaces verts et la mise en place d'actions de protection et de surveillance de l'environnement (étang, station de pompage, chemins de randonnée, sources...) À l'issue de son stage, Mathis devra rédiger un rapport de stage. Merci de lui réserver le meilleur accueil !



Infos municipales

Travaux participatifs sur la commune

1- Des installations électriques au camping mises aux normes

Vous avez peut-être remarqué sur le camping une profonde tranchée à hauteur de l'alignement des tilleuls. Il s'agit de la mise aux normes des bornes pour l'alimentation électrique des camping-cars.



Auparavant, chaque campeur louait à la mairie un fusible qu'il installait lui-même au compteur. Cette procédure ne répond plus aux normes de sécurité en vigueur.

Cet équipement obsolète sera dorénavant remplacé par un compteur électrique unique où tous les branchements seront centralisés et actionnés à la demande. Ainsi, les touristes n'auront plus l'inconvénient de se rendre en mairie pour louer et installer eux-mêmes leur fusible !

Les travaux devraient être terminés mi-juin. Nous avons hâte d'accueillir sur notre camping les touristes qui font halte dans notre village et peuvent ainsi se rendre dans les commerces locaux pour s'approvisionner.

2- Un gîte communal plus confortable

La municipalité a décidé de donner un coup de jeunesse et de fraîcheur à notre gîte communal toujours très fréquenté. En lui apportant une décoration intérieure plus au goût du jour, elle répond ainsi aux demandes des visiteurs et aux normes de nos partenaires : Terre de Corrèze, Chemin de Saint-Jacques de Compostelle, Fédération Française de Randonnée, Corrèzienne VTT.

La gestion du gîte est assurée par Amélie et l'équipe municipale a travaillé avec elle afin d'offrir aux visiteurs un hébergement de meilleure qualité.

Les six matelas des lits ont été changés. Les protège-matelas ont été renouvelés. Des duvets légers et faciles à laver remplacent les anciennes couvertures en laine difficiles à entretenir.

En cette période de pandémie, nous avons aussi opté provisoirement pour des draps et housses d'oreillers à usage unique.

Un espace salon a été créé avec l'ajout d'un canapé, d'une table basse et de deux magnifiques sérigraphies réalisées par Benjamin.

Dans la cuisine, une partie des ustensiles de cuisine et de vaisselle a été changée et un petit kit d'épicerie (thon, pâte, riz.) est dorénavant mis à la disposition des randonneurs pour ceux qui arrivent après la fermeture des commerces.

Maintenant, la municipalité étudie la rénovation énergétique du bâtiment.

Un grand merci à Amélie, qui a pris ce dossier de rénovation à cœur et qui accueille toujours très gentiment et courtoisement les marcheurs.



3- Des sanitaires rénovés



La rénovation intérieure des sanitaires du bourg était une nécessité. Les deux adjoints (Jean-Claude Cloup et Stéphane Darlavoix) se sont mobilisés pour l'aménagement de cet espace et ont apporté une aide précieuse à Loïc, toujours en première ligne !

La prochaine étape étant la peinture du soubassement, nous faisons appel aux volontaires pour donner un peu de leur temps et de leur énergie.

Les toilettes "des garçons" installées dans la cour de la mairie ont été aussi rénovées et transformées en séchoir pour les randonneurs qui séjournent dans le gîte. Ainsi, leurs vêtements et leurs équipements de marche sécheront en sécurité et ... à l'abri des regards.

Infos municipales (suite)

Un nouveau tracteur-tondeuse

La commune disposait d'une tondeuse à bout de souffle et qui était souvent en panne. Le conseil municipal a validé l'achat d'un tracteur-tondeuse neuf autoporté de marque Toro de 24,5 CV à 2 cylindres ! Il est doté des dernières technologies et conforme aux toutes dernières normes de sécurité. Ainsi Loïc pourra travailler dans de bonnes conditions pour le bienfait des nos espaces verts. L'ancien matériel a été repris.



Aménagement du bourg

Lundi 17 mai 2021 s'est tenu à Lacelle le 4^e et dernier atelier sur l'aménagement et l'embellissement du bourg animé par le bureau d'étude l'Arban.



La municipalité avait invité ses principaux partenaires techniques et financiers à participer à la restitution du projet : les services de la Préfecture - bureau de l'appui territorial, la DDT 19, la chef de projet du conseil départemental, le responsable voirie au conseil départemental, le CAUE, le PNR et la technicienne de la communauté de communes V2M. Les différentes propositions d'aménagement ont été présentées aux participants, puis un premier estimatif financier a été établi.

Les capacités financières de la commune ne permettant pas d'engager les travaux dans leur totalité, il a été demandé à l'Arban de scinder le projet

global en 7 unités cohérentes et autonomes. Cela doit permettre à la commune de rechercher chaque année les financements nécessaires à la réalisation d'une tranche des travaux.

En 2021, nous porterons nos efforts sur la construction d'un préau en bois, la rénovation de la bascule et le coffrage des deux gros compteurs électriques en milieu de place. Nous vous tiendrons régulièrement informé de l'évolution de ce dossier.

SNCF : l'avenir de notre ligne TER

La commune de Lacelle a accueilli le vendredi 21 mai 2021 une importante réunion autour des problématiques de la ligne TER entre Limoges et Ussel.

M. Jacky Emon, Conseiller régional en charge des transports TER, les responsables des directions SNCF Réseaux et SNCF Voyageurs à Bordeaux et un conseiller technique de Limoges avaient spécialement fait le déplacement. Des élus des communes de Bugeat, Eymoutiers, St Anne St Priest et Lacelle, des représentants CGT-cheminots, des usagers de la ligne du collectif Sauve-Ter étaient venus à leur rencontre.

Les objectifs de cette réunion portaient sur le maintien de la ligne Limoges-Ussel, régulièrement menacée de fermeture depuis les années 1990 et sur l'engagement de la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'entretien de cette voie.

Dans les années 1990, la SNCF avait installé sur cette ligne un système de signalisation qui était un prototype. Il aurait dû être renouvelé, mais il est resté en l'état depuis cette date. Aujourd'hui le système est obsolète et les pièces informatiques n'étant plus fabriquées, ne sont plus en mesure d'être changées en cas de panne.

La SNCF Réseau s'est engagée de maintenir en état le système de signalisation actuel jusqu'en décembre 2023 puis a repoussé le calendrier jusqu'en 2025, date, dans le meilleur des cas, de la mise en service d'un nouveau système de signalisation.

Dans l'immédiat, une enveloppe a été débloquée pour effectuer des travaux d'urgence : 2,1 millions dont 1,4 million pris en charge par la Région et 700 000 € par l'État.



Infos municipales (suite)



Une étude préliminaire pour le remplacement du système de signalisation a été lancée et financée par la Région Nouvelle-Aquitaine. Dans le cadre de cette modernisation, deux options sont à l'étude, elles nous ont été présentées. Espérons que la signalisation de la ligne tienne le coup jusque là !

L'étude, la recherche de financement (l'État, la Région Nouvelle-Aquitaine et la SNCF) et la durée des travaux dureront environ 5 ans à 7 ans. La question de la fermeture provisoire de la ligne durant les travaux de modernisation n'a pas été encore tranchée.

Nous avons profité de cette réunion pour regretter la suppression récente du 5^e arrêt à Lacelle dans le sens Limoges-Ussel du dernier train du soir. Le conseiller régional a demandé à ce que ce problème soit traité et qu'une réponse rapide soit apportée. **Au moment où nous imprimons le bulletin, nous venons juste d'avoir confirmation de la SNCF que l'arrêt du train de 22h12 en gare de Lacelle sera rétabli à partir du 30 août.**

Le représentant de SNCF Voyageurs a aussi sollicité les élus de Lacelle pour s'engager dans la promotion des dessertes sur notre commune via des activités de loisirs.

Habitants, lycéens, usagers, amis et voisins de notre commune, soyons tous solidaires, montons dans le train et défendons ainsi notre gare et notre ligne.

Transport à la Demande (TAD)

Le Transport à la Demande, aussi appelé TAD, offre une solution de mobilité, la plus adaptée pour vos déplacements ponctuels ou de proximité. Profitez de ce service en réservant votre déplacement par téléphone la veille avant midi au **05 55 17 91 19**

Vous habitez en dehors de la commune de Lacelle et vous devez prendre le train à la gare TER de Lacelle ? Ce service est pour vous ! Le trajet vous coûtera 5 €.



Certificat d'aptitude de Loïc

Pour la conduite de certaines catégories d'engins comme le tracteur ou l'épareuse (machine qui coupe les buissons et l'herbe au bord des routes), Loïc a suivi une formation appropriée en mai dernier. Il a brillamment réussi les tests théoriques et pratiques et un certificat d'aptitude à la conduite d'engins en sécurité (CACES) lui a été remis. Félicitations !

(Sur la photo Loïc et l'inspecteur chargé de la formation)

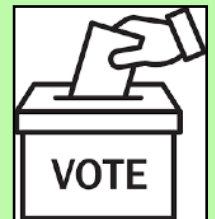
Élections régionales et départementales

Les élections départementales et régionales auront lieu simultanément le dimanche 20 juin (1^{er} tour) et le dimanche 27 juin 2021 (2^d tour). Le bureau de vote situé à la mairie de Lacelle sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

Dispositif sanitaire :

Toutes les mesures d'hygiène seront prises dans le bureau de vote pour garantir le bon déroulement des opérations de vote et la santé des électeurs et des assesseurs mobilisés.

Le port du masque est obligatoire dans la mairie et il est demandé aux électeurs d'apporter leur propre stylo afin d'émarger ainsi que leur carte d'électeur.



France 3 : Itinéraire Bis à Lacelle !

Dans notre précédent bulletin, nous vous avons informé qu'une équipe de France 3 avait passé la journée à Lacelle à la rencontre des habitants. L'émission « Itinéraire Bis » devrait être diffusée sur France 3, **le samedi 3 juillet à 12h00 et le dimanche 4 juillet à 19h00** (les horaires seront à vérifier par vos programmes télé habituels).

Infos municipales (suite)

La commune s'est équipée d'un défibrillateur

Chaque année, en France, 50 000 personnes sont touchées par un arrêt cardiaque, soit 150 par jour !

La commune de Lacelle s'est dotée d'un défibrillateur entièrement automatique (DEA) de la marque Schiller France.

Il est à disposition dans le sas d'entrée de l'agence postale communale et accessible 24h/24 et 7 jours/7. Son usage est simple : il vous suffit de le sortir de son boîtier, de l'allumer et de suivre les indications dictées.

Quatre personnes de la commune ont suivi une formation d'une vingtaine de minutes sur son utilisation : Josette Lascaux-Romanet, Karine Legay, Hélène Marande et Véronique Ténèze.

Face à un arrêt cardiaque, ces trois gestes peuvent sauver une vie :

- Appeler les pompiers (18)
- Masser
- Défibriller



L'Agence Postale Communale

La Poste mobile arrive à Lacelle !

Vous trouvez désormais dans votre Agence Postale Lacelloise des kits de carte SIM prépayée, pour la France et l'international, ainsi qu'un kit de carte SIM Forfait, sans engagement.

Grâce à une démarche simple : activez votre carte SIM, puis rechargez-la ou souscrivez votre nouveau forfait par téléphone ou sur lapostemobile.fr.

N'hésitez pas à demander plus de renseignements à Amélie.

À bientôt à l'Agence Postale Communale de Lacelle ! *Amélie*

Rénovation du Pont Pré neuf

Des travaux devraient commencer mi-juin pour une durée d'une quinzaine de jours sur le Pont des Sagnes, situé sur la RD 132^{E1} au lieu-dit « le Pré Neuf » sur le ruisseau des Sagnes.

Il est prévu des travaux d'élargissement et de renforcement du pont. Le cours d'eau sera protégé durant la réalisation des travaux par la mise en place d'un batardeau (*barrage provisoire établi sur un cours d'eau*)

LES ACTIVITÉS

Qi Gong : Reprise des cours gratuits en plein air

Comme nous vous l'avions précisé dans le numéro précédent, c'est le retour des cours de Qi Gong.

Ces cours gratuits s'adressent aux adultes et bien sûr aux jeunes de la commune et aux ami-es et/ou voisins de notre commune.

Le Qi Gong est une gymnastique douce qui favorise le bien-être, l'équilibre et l'énergie dans le corps. Venez nous retrouver, vous ne serez pas déçus.

À noter sur votre calendrier : **2e – 3e et 4e samedi de chaque mois à**

17 h autour de l'étang par beau temps ou à la halle de marchandises sur la place de la gare par temps pluvieux.



LES ACTIVITÉS (suite)

Club lecture : Lire, partager et échanger

Une jolie initiative qui va ravir les amoureux des bouquins.

Le 1^{er} mai après-midi huit lecteurs du Club de lecture se sont retrouvés pour leur premier rendez-vous littéraire.

Le Club propose de se rencontrer une fois par mois pendant 2 heures, le **1^{er} samedi de chaque mois**, pour un temps de convivialité et de partage autour des livres.

Chacun évoque s'il le souhaite ses lectures du moment, fait découvrir aux autres de nouveaux auteurs... La discussion sur un livre entre lecteurs est un moyen formidable de partager le plaisir de la lecture.

Vous avez le choix des livres, des auteurs, des thèmes et vous avez le choix ou d'écouter ou de faire partager vos coups de cœur.

Vous êtes de la commune ou ami-e de la commune, cette animation est gratuite. Elle vous permettra de faire de belles rencontres, d'échanger, d'apprendre et d'élargir votre horizon littéraire et poétique. Venez nous rejoindre !

À noter sur votre calendrier : 1^{er} samedi de chaque mois à 16 h à la salle polyvalente.



Les petits jardiniers de Lacelle

Entre deux averses, des bénévoles ont une nouvelle fois oeuvré pour que notre bourg soit fleuri et prenne de belles couleurs tout l'été. Nous remercions chaleureusement ceux qui consacrent un peu de leur temps à planter, désherber et arroser les jardinières. Les personnes bénévoles signalent qu'ils accueilleront avec plaisir de nouvelles mains vertes. Si vous avez la chance d'avoir une jardinière proche de votre domicile, n'oubliez pas, par temps de sécheresse, de lui donner un peu d'eau !

ÉCONOMIE

Ouverture d'un nouveau bar-restaurant à Lacelle ! 4^e génération derrière les fourneaux de la table de Karine !

Il ne s'agit pas de la date de réouverture du restaurant au 9 juin, mais d'une ouverture tout court. Lacelle Info (LI) a souhaité rencontrer sa propriétaire, Karine Legay (KL) à quelques jours de l'ouverture de son bar-restaurant.

LI : Pourquoi ouvrir ton restaurant ?

KL : D'abord j'ai la passion de la cuisine. J'ai appris auprès de ma grand-mère Adrienne, elle m'a transmis toutes ses recettes et ses petits « trucs secrets ». Elle avait tenu ce restaurant pendant 30 ans et je suis la 4^e génération derrière les fourneaux !

LI : Le restaurant d'Adrienne était une institution, il était connu bien au-delà des limites de notre commune.

KL : Pour moi c'est un retour aux racines familiales, continuer à perpétuer la cuisine traditionnelle et familiale de ma grand-mère faite avec le cœur et de bons produits. L'ouverture du bar-restaurant redonnera aussi de l'animation dans le bas du bourg.

LI : Comment as-tu baptisé ton bar-restaurant ?

KL : « **À la table de Karine** ». Ce nom correspond à la cuisine que je souhaite faire : rustique, conviviale et familiale. L'établissement sera ouvert de 8h30 à 17h00 du lundi au vendredi et le soir et le week-end sur réservation.



LI : Peux-tu nous expliquer le concept de ton restaurant ?

KL : Je prépare moi-même les plats. Il s'agit de recettes traditionnelles, dans la mesure du possible de saison, réalisées avec des produits locaux. Mes fournisseurs sont à Lacelle, Treignac, Eymoutiers... Comme on dit, des petits plats simples, mijotés et goûteux et les desserts sont maison.

LI : Pourra-t-on déguster la tête de veau selon Adrienne ?

KL : Oui il y aura aussi au menu la tête de veau selon Karine !

LI : As-tu été obligé de réaliser de gros travaux de mise aux normes ?

KL : Dans la cuisine j'ai investi dans de nouveaux équipements modernes et un piano neuf, beaucoup plus pratique. La loi oblige les propriétaires de restaurant à se plier à une réglementation très encadrée par plusieurs normes d'hygiène, de sécurité et d'accessibilité. Sur ce dernier point j'ai dû faire installer des toilettes PMR (Personne à Mobilité Réduite)

La décoration de la salle a changé ! j'ai relooké le bar et apporté des éléments de déco sur les murs de la salle de restaurant.

LI : Est-ce génial d'être ton propre patron ?

KL : Je ne me rends pas encore compte, mais ce qui est génial c'est l'organisation en cuisine. Je suis seule à décider de mes recettes, des menus. En salle je vais me faire aider pour le service par Sylvie. C'est gratifiant pour moi de créer un emploi sur la commune.

LI : As-tu déjà pensé à de nouveaux projets ?

KL : oui par exemple organiser des soirées à thème, préparer des petits-déjeuners pour les randonneurs de passage ou séjournant au gîte communal.

LI : Le confinement a-t-il ralenti tes projets ?

KL : Oui j'aurai ouvert le bar-restaurant beaucoup plus tôt, mais ce délai supplémentaire m'a permis de prendre le temps avant d'acheter les gros matériels de cuisine, de penser à l'aménagement de l'arrière-cuisine et la décoration de la salle de restaurant.

LI : *Merci beaucoup Karine pour ton accueil. Nous sommes heureux de constater que même le retard de l'ouverture de ton bar-restaurant n'a pas entamé ton enthousiasme et ta passion pour la cuisine. C'est un magnifique défi qui s'ouvre à toi maintenant.*

HOMMAGE À PHILIPPE CHABRILLANGE

Message de Mme Boinot - Présidente du Club Genêts et Bruyères Lacelle/L'Église aux Bois

Notre président d'honneur, Philippe Chabrillange nous a quittés.

Philippe était un pilier du conseil d'administration. Il a assumé tous les postes dans le bureau : secrétaire, trésorier, vice-président, président. Devenu président d'honneur, il avait reçu une médaille lors des 40 ans du club en 2016.

Toujours présent et disponible, il participait à tous les projets : loto, expo, voyage, repas, réunion... Mais sa préférence allait surtout vers le mercredi après-midi, jour de belote où il rencontrait ses amis. C'étaient des moments épiques entre dispute (pour rire) et fou rire qui restent en mémoire. Suivait un goûter où les échanges et les nouvelles allaient bon train, il fallait bien refaire le monde !

Souhaitons une reprise de nos activités afin de poursuivre ce que nos adhérents disparus avaient mis en place avec tant de ténacité. MMB



Message de Véronique Bonnet-Ténèze - Maire de Lacelle



Philippe était entré au service de la commune au tout début des années 1960 et y est resté jusqu'à son départ à la retraite en 1990.

Affecté au départ à mi-temps au service technique de la commune et au secrétariat de mairie, il deviendra secrétaire de mairie à temps complet où il poursuivra toute sa carrière à la satisfaction générale.

Ses compétences et sa disponibilité, entre autres qualités, ont été unanimement saluées par les lacelloises et lacellois de toutes générations.

Il était très apprécié par nos concitoyens et également par les élus qui ont pu largement s'appuyer sur lui. Au cours de sa carrière, Philippe s'est ainsi mis au service de deux équipes municipales successives et donc de deux maires différents : M. Thézillat et Pierre Vergne.

Philippe a durant toute sa carrière, fait preuve d'affabilité et d'efficacité, entretenant toujours des relations cordiales avec la population.

Philippe était aussi le premier historien de notre commune. Il s'intéressait aux évènements du passé survenus dans nos villages, à la présence d'une croix, à un habitat particulier...

Il nous faisait voyager dans le temps. Ses anecdotes nous ont amenées à découvrir et mieux comprendre le passé de notre village. Au fil des bulletins municipaux, grâce à ses écrits, toujours précis, Philippe nous faisait partager ses lectures et ses recherches.

Ses témoignages ciselés graveront à jamais la mémoire de notre passé.

À sa retraite, Philippe participa à la vie associative de Lacelle et s'impliqua généreusement et efficacement dans le club « genêts et bruyères » durant de nombreuses années.

Toutes les personnes qui l'ont côtoyé, aussi bien dans sa vie professionnelle que dans ses activités associatives, garderont le souvenir de son dévouement et sa considérable contribution à la vie de notre communauté.

Au nom de la commune, j'adresse mes biens sincères condoléances à Mme Chabrilange, à Marie-Christine et Bernard et à toute la famille, dont nous partageons la peine.

Le mois dernier, une autre famille de notre commune a été plongée dans le chagrin. Nous présentons à M. Lebret, à ses enfants et petits enfants, nos sincères condoléances et les assurons de notre soutien.

A vos agendas

Lundi 21 juin : fête de la musique

Des dames très motivées et dynamiques de la commune proposent de se retrouver à l'occasion de la fête de la musique : lundi 21 juin à partir de 18h30, sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire. Une information complémentaire vous sera transmise dans vos boîtes aux lettres dès que nous aurons reçu les consignes d'organisation de la part de la Préfecture.

1er samedi de chaque mois à partir de 16h00 : club de lecture

2e-3e et 4e semaine de chaque mois à partir de 17h00 : Qi Gong

Dimanche 20 juin : élections départementales et régionales (1e tour)

Lundi 21 juin : fête de la musique (à confirmer)

Dimanche 27 juin : élections départementales et régionales (2e tour)

Vendredi 16 juillet : cinéma - les aventures de Tintin et le secret de la licorne (S. Spielberg, 2011) en VF

Vendredi 23 juillet : cinéma - les aventures du Baron de Münchhausen (T. Gilliam, 1988) en VF

Samedi 24 juillet. Le loto est dans le pré à partir de 16h30.

Dimanche 25 juillet : Balade, légendes et chansons occitanes autour du ruisseau de Lacelle

Vendredi 6 août : 20000 lieues sous les mers (R. Fleisher, 1954) en VF

Dimanche 22 août : fête de Lacelle